

APPEL À CANDIDATURES 2024-2027

INTITULE DE LA FORMATION: Licence Professionnelle Transport et Assurances Maritimes (LPro-TAM)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La LPro-TAM a pour objectif de former des professionnels capables de gérer efficacement les opérations de transports et d'assurer les risques associés en intégrant les compétences nécessaires pour naviguer dans les aspects techniques, juridiques et commerciaux.

De manière spécifique, la LPro-TAM va permettre aux étudiants :

1- d'acquérir des compétences pour planifier, organiser et superviser les opérations de transport y compris la gestion des navires, des cargaisons et des itinéraires ;

2- de comprendre les règlements et les conventions internationaux et leur application dans la gestion des opérations de transports et d'assurance ;

3- de maîtriser les principes de l'assurance maritime, y compris les différents types de polices d'assurance, les clauses spécifiques et les procédures de réclamation ;

4- de développer des compétences pour évaluer et gérer les risques liés au transport maritime y compris les risques de dommages aux cargaisons, les pertes en mer et les incidents maritimes;

5- de maîtriser les technologies et les outils modernes utilisés dans la gestion des transports et des assurances.

PUBLIC CIBLE :

Etudiants ou professionnels désirant exercer dans les domaines maritimes et portuaires.

CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Lettre de motivation adressée au Directeur de l'Institut des Métiers de la Mer (IMM)
2. Copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. Copie de la nationalité ;
4. Copie simple de la CNI ou du Passeport valide ;
5. Curriculum Vitae détaillé, daté et signé ;
6. Copie légalisée du diplôme du Baccalauréat 2^{ème} partie ou du diplôme équivalent ;
7. Copies simples des bulletins de notes de la seconde en terminale et des relevés de notes du Baccalauréat 1^{ère} et 2^{ème} parties ;
8. Bordereau de versement des frais d'étude de dossier de 10.000 F CFA (Original + copie ; frais de dossier non remboursables).

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Secrétariat de l'Institut des Métiers de la Mer (au 1^{er} étage du bâtiment de l'auditorium campus universitaire)

DATES ET HEURES DE DEPÔT DES DOSSIERS

Du 09 au 27 septembre 2024


Les jours ouvrables de 08 h30 à 12h00

LIEU DE PAIEMENT

IB BANK N° de compte UL :
N°TG 024 01030
006429700111 01

ou

ECOBANK N° de compte UL :
TG 055 01708
140004450003 40

| | | |
|--|--|---|
| <p>Nombre de places : 25</p> | <p>DUREE DE LA FORMATION :</p> <p>La formation dure six semestres (3 ans).</p> | <p>PROCEDURE DE SELECTION</p> |
| <p>CONDITIONS D'ACCES :</p> <p>Cette formation est ouverte à toute personne titulaire du baccalauréat toute série ou détenteur d'un titre équivalent sous réserve d'être retenue après étude de dossier.</p> | <p>Lomé, 19 AOUT 2024</p> | <ul style="list-style-type: none"> - étude de dossiers - interview - résultats |
| <p>DEBOUCHES :</p> <p>Le titulaire de la Licence Professionnelle en Transport et Assurances Maritimes peut exercer en tant que: Agent d'affrètement, Chargé des transports, Agent de courtage maritime, Agent d'exploitation maritime et portuaire, analyste de risques, gestionnaire de sinistre maritime, conseiller juridique maritime; responsable de la logistique internationale, consultant en transports et assurance maritime.</p> <p>Il peut exercer dans des structures comme les Ports maritimes, Administrations portuaires, Compagnies ou agences maritimes, Compagnies d'assurances, Cabinets d'expertise maritime et portuaires, les agences de réglementation.</p> | <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p><u>Professeur Adama Mawulé KPODAR</u></p> | <p>30 septembre au 12 octobre 2024</p> |

